



Site internet : <https://soudesecoles38450.jimdo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/soudesecolesdesaintgeorgesdecommiers>

Contact : soudesecolessgdc@yahoo.fr

REGLEMENT INTERIEUR DU VIDE GRENIER DE SAINT GEORGES DE COMMERS

DU DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026

Article 1 : Le vide-grenier du dimanche 15 Novembre 2026 est organisé par l'Association du Sou des Ecoles de Saint Georges de Commiers et se déroulera dans le Bâtiment Polyvalent « Les combettes » et en extérieur si le temps l'y autorise. Cette manifestation se tiendra avec l'accord des autorités compétentes et selon le respect de la législation en vigueur.

Article 2 : Le dossier d'inscription complet (l'attestation-inscription, la photocopie recto-verso de la carte d'identité, le règlement par chèque ou espèces et le règlement intérieur signé) devra être remis le jour de l'inscription à l'association organisatrice.

Tout dossier incomplet sera refusé. Il ne peut être déposé qu'un seul dossier par personne. La présence du demandeur est obligatoire le jour des inscriptions.

Aucun dossier déposé en mairie ne sera pris en compte.

Permanence pour les inscriptions le mercredi 14 Octobre 2026 à 17h30 salle Vercors.

Article 3 : Pour bénéficier d'un emplacement intérieur, une participation devra être acquittée au préalable, accompagnant le dossier d'inscription. Trois tailles de tables sont proposées (dans la limite disponible) : des tables de 2m20 au tarif de 14€ (1 max), des tables de 1m80 au tarif de 11€ (2 max) et des tables de 1m20 au tarif de 8€ (3 max). Les tables et chaises sont fournies. **Les portants ne sont pas fournis, ils ne peuvent excéder 1 m maximum, et sont au tarif de 6€.** Tout portant non enregistré lors de l'inscription devra être démonté ou sera soumis à une majoration de 10 euros.

Pour un emplacement extérieur d'un **maximum de 3 mètres environ**, sans table, ni chaise, une participation de **10 euros** devra être acquittée auprès de la Présidente de l'Association du Sou des Ecoles, ou de son représentant, le jour du vide grenier.

Article 4 : Les emplacements seront attribués par l'Association et ne pourront être contestés. Seuls les organisateurs se réservent le droit de faire des modifications si nécessaire.

Article 5 : Une aire de déchargement est prévue pour les exposants à côté du bâtiment de 7h à 8h30 et à partir de 16h. L'ouverture au public sera de 8h30 à 16h. Le rangement des tables et des chaises est à la charge des exposants et des bénévoles à la fin de la manifestation.

Article 6 : En cas d'absence, les droits d'inscription ne seront pas restitués.

Article 7 : A l'arrivée des exposants, une enveloppe leur sera remise avec le numéro de(s) table(s) attribuée(s). Un tapon encreur sera apposé sur la main des participants, leur permettant d'accéder au bâtiment avant 8h30.

Article 8 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations.

Les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur en matière de sécurité et conformité des biens qui doivent être de type personnels et usagés.

Article 9 : Les organisateurs auront toute autorité pour exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, sans avoir à en exposer le motif et sans qu'il puisse être réclamé indemnité ou remboursement de toutes sortes.

Article 10 : L'association se réserve le droit d'annuler la manifestation si les conditions sanitaires l'exigent ou imposées par le gouvernement, ou en cas de manque de bénévoles dans l'organisation, sans remboursement.

L'Association du Sou des Ecoles :

Lu et approuvé, date, Signature :

**Organisateur : Association SOU DES ECOLES
St Georges de Commiers**



Site internet: <https://soudesecoles38450.jimdo.com/>

Contact : soudesecolessgdc@yahoo.fr

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER

Personne physique

Se déroulant le **15 Novembre 2026** à Saint Georges de Commiers
Bâtiment polyvalent « Les Combettes »

Inscription obligatoire le mercredi 14 Octobre 2026 salle Vercors à 17h30

Je soussigné(e),

Nom :
Prénom
Né(e) le
à Département : Ville :
Adresse :
CP
Ville
Tél.
Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de _____ € pour la réservation de _____ table(s), **portants inclus**

Nature du règlement : chèque (ordre Sou des Ecoles) - espèces

Attestation devant être remise obligatoirement le jour de l'inscription avec le règlement, la photocopie recto-verso de la Carte d'Identité et le règlement intérieur signé.